



CSA SPIP DU 06.03.2025

DECLARATION DE BOYCOTT

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 06.03.2025

Aujourd'hui, se tient à la Direction de l'Administration Pénitentiaire, une nouvelle instance de dialogue social. Mais à l'**UFAP UNSa Justice**, nous préférons les termes d'« **instance de recul social et sociétal organisé** » !

Depuis le début de cette mandature, l'UFAP UNSa Justice déplore que les instances de dialogue social s'enchaînent, avec un contenu de plus en plus pauvre, et une Direction de l'Administration Pénitentiaire qui fait fi des avis et des votes des organisations syndicales !

L'ordre du jour de ce CSA est particulièrement famélique. Entre un point sur la labellisation des quartiers mineurs qui n'intéresse le SPIP qu'à la marge, et la note d'application du décret relatif à l'ARSE sous condition suspensive, **vestige d'une lubie d'Eric Dupont-Moretti et véritable usine à gaz** pour les greffes pénitentiaires et les pôles de surveillance électronique, le mépris pour les représentants des personnels est patent.

Entre passage en force et détournement de l'instance, le CSA SPIP est devenu une chambre d'enregistrement visant à légitimer les projets de recul social et sociétal de l'Administration !

LE REcul SOCIAL :

En premier lieu, l'**UFAP UNSa Justice** se doit de **DENONCER** la mesure visant à sanctionner financièrement tous les agents publics pendant leur période de congé maladie ordinaire ! En effet, en moins de temps qu'il n'en faut, et malgré l'opposition unitaire des organisations syndicales interministérielles, **le gouvernement est passé en force. Il a publié la semaine dernière les textes visant à pénaliser à hauteur de 10 % de leur salaire brut**, l'ensemble des agents publics sur les 90 jours pendant lesquels leur traitement était jusque-là maintenu. Pour l'**UFAP UNSa Justice** c'est inacceptable !

Et comme malheureusement un recul social n'arrive jamais seul, **voilà maintenant 10 semaines que la D.A.P s'arc-boute à maintenir son toilettage des règles de mobilité des C.P.I.P au détriment de la reconnaissance de la priorité à nos collègues ultra-marins**, et cela malgré les dispositions inscrites dans la loi égalité réelle outre-mer !

Forte de ses mandats, l'**UFAP UNSa Justice continue d'EXIGER l'arrêt immédiat de ce projet de recul social**, alors même que les deux principales organisations syndicales de ce ministère et de l'Administration Pénitentiaire y sont opposées, au nom de la priorité aux originaires en matière de mobilité.

L'UFAP UNSa Justice DENONCE le balayage de nos acquis sociaux !

LE REcul SOCIETAL :

Récemment, suite à la fake news de Toulouse-Seysse, le rôle du SPIP, le professionnalisme des CPIP et des coordinateurs d'activités ont été gravement remis en cause par le Garde des Sceaux ! Laisser sous-entendre que les personnels agissent en roue libre dans leurs projets d'activités, sans expliquer leurs objectifs de réinsertion, et avec comme unique but de distraire sans discernement la population pénale est tout simplement **SCANDALEUX !**

Cette stigmatisation des activités en les réduisant à leurs aspects « ludiques » est plus que réductrice, et nuit gravement à l'équilibre du microcosme carcéral. **Pour l'UFAP UNSa Justice les activités sportives et culturelles doivent perdurer, à condition qu'elles soient cohérentes et qu'elles ne portent pas atteinte au bon ordre et au fonctionnement normal des établissements.**

L'UFAP UNSa Justice CONDAMNE ce REcul SOCIETAL cautionné par l'Administration !

Pour **L'UFAP UNSa Justice**, syndicat pénitentiaire de la 1^{ère} **Organisation Syndicale de ce Ministère**, la mascarade d'aujourd'hui se jouera sans nous!

L'UFAP UNSa Justice BOYCOTTE le CSA-SPIP !

Les élus UFAP UNSa Justice au CSA SPIP